



## ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DES GRATTE CIEL DU 8 DECEMBRE 2018

Le président a ouvert l'assemblée à 19h. Le club compte 226 membres cette année, une légère baisse par rapport à 2017 (244). Le quorum est atteint grâce aux pouvoirs, 86 voix représentées.

Un membre demande si l'on ne pourrait pas changer le système de quorum, actuellement 1/3 des membres, chaque année, on doit rappeler des personnes pour l'atteindre. Le président propose de voir si nos statuts nous le permettent, et de passer à 1/4 des membres. Le président demande l'accord de l'assemblée pour modifier les statuts dans ce sens. Approbation à l'unanimité. Après vérification, la modification prendra effet lors de la prochaine assemblée.

### **1. Rapport moral du président Michel BAZ:**

Durant ces 4 années nous avons essayé de mettre en place plusieurs actions que ce soit pour les sites, la sécurité ou le bien du parapente. Il reste encore des choses à faire, et à finaliser, le travail ne manque pas.

D'autres points demandent peut-être à être discutés, on verra dans les questions diverses.

Je termine en souhaitant beaucoup de réussite au futur bureau.

Merci

### **2. Bilan financier :**

Nicolas présente le rapport financier 2018.

Cette année, le club a dépensé un peu moins qu'encaissé. Ce qui était prévu.

Les revenus de la location du biplace de 2018 s'élève à 150 €.

La situation des comptes ressortent un solde créditeur de 1979.49 €.

La situation de l'épargne du club présente un solde de 39 736.40€.

La situation financière du club est bonne.

Le montant des cotisations des membres du club reste stable, autour de 3 930 €

Evènements majeurs de dépenses :

**Le rapport financier est voté à l'unanimité.**

### **3. Compte rendu des commissions**

- Débat sur la programmation du festival MUSILAC :
  - le Musilac Mont-Blanc fût une belle réussite pour la commune et l'organisation, il n'en est pas de même pour notre activité :
  - Occupation de l'aire de pose pendant plus d'1 mois.
  - Beaucoup de débris, verre cassé, mégot et autre encore présent après la restitution du terrain et ce dernier bien détérioré.
  - Des conditions de pose modifiées et compliquées tout le reste de l'année. Malgré nos relances de déplacer ce festival sur un autre terrain, l'organisation remet ça fin avril. On n'a pas grand-chose à faire autre que subir, on verra ce que donne cette seconde édition.



Une rencontre avec les responsables de l'organisation est prévue le 18 décembre ou nous devrions y être présents

- Balises câbles Plan de l'Aiguille :  
L'année dernière nous avons espoir que le balisage des câbles électriques du Plan de l'Aiguille se fasse rapidement, la Compagnie du Mont-Blanc étant d'accord. Malheureusement on n'a pas beaucoup avancé. On avait l'espoir de réaliser le travail avec un pilote de drone local, mais lors d'un essai il a cassé son appareil. La CMB a proposé de faire appel à l'un de leur prestataire en travail acrobatique. Un devis a été fait d'un montant d'environ 5 000 € HT et 2 000 € pour les réflecteurs. La Compagnie du Mont-Blanc ayant eu des soucis important, ces derniers temps, la mise en place des balises a été reportée.
- Site Internet parapente-mont-blanc.info :  
Le site est en ligne même s'il reste quelques points à finaliser. Un peu dur d'arriver à ce caler avec le fournisseur, ce qui fait prendre du retard.

#### 4. **Questions:**

- Pourquoi les dépenses pour les sites et balises ne représentent que moins de 50% des recettes :
  - o Hormis l'atterrissage des Chavants l'ensemble des sites nous sont prêtés soit par la municipalité soit par des propriétaires. Très peu d'entretien est nécessaire sur ceux-ci la mairie s'occupant de celui du Bois du Bouchet. Pour la pose du Savoy, un éleveur fait les foins au printemps ce qui suffit. Pour les déco le peu d'entretien est réalisé par certains membres quand cela est nécessaire. On a prévu de faire monter un camion de terre à Planpraz pour reboucher les trous mais ça a pris du retard. On prévoyait de faire des travaux sur le déco nord du Plan de l'Aiguille, mais pour monter une pelle sur place c'est un peu compliquer. Si la compagnie du Mont-Blanc monte une pelle, ils nous tiendront informer. Le prochain bureau verra s'il donne suite.
- Quel avenir pour le stock de tee-shirt
  - o Celui des 30 ans n'a pas été vraiment celui qu'on avait demandé. Il nous reste 3 modèles, celui des 20 ans, celui avec le Mont-Blanc et celui des 30 ans. Un des membres propose de faire un don à une association. A voir pour les plus anciens. Sinon ils peuvent toujours être achetés auprès du club.

#### 5. **Election du nouveau bureau pour 2 prochaines années:**

- |                        |            |
|------------------------|------------|
| - Nicolas SAVALLE      | PRESIDENT  |
| - Ryoko AMANO          | TRESORIERE |
| - Aurélie BEAUJOUAN    | SECRETAIRE |
| - Martin BEAUJOUAN     |            |
| - Michel BAZ           |            |
| - Ashami FARES         |            |
| - Jean-Philippe BLAISE |            |
| - Richard TAYLOR       |            |
| - Noé DEVEY            |            |
| - Nihat KARATOPRAK     |            |
| - Flavien DUMON        |            |



## **6. Résultats compétitions membres du club année 2018**

- Vol et ski :  
Anne : 1<sup>ère</sup> fille du challenge 2018  
Sean : 1<sup>er</sup> homme challenge 2018 – Vainqueur Championnat de France Vol & Ski en catégorie Open
- Acrobatie : Claire MERCURIOT a gagné la coupe du monde d'acrobatie et elle est championne de France
- Distance : Rémi BOURDELLE finit 40<sup>ème</sup> au classement mondial
- Résultat du challenge du club et remise des prix :  
**1<sup>ère</sup> femme CFD - Claire MERCURIOT**  
**1<sup>er</sup> homme CFD – Romain BEAUGEY**  
**Vol le plus original - Romain BEAUGEY**  
**Prix spécial du bureau – Jean François GUIGNARD**

### **Pot de l'amitié :**

L'assemblée générale se termine à 20h30 dans une ambiance sympathique autour d'un verre.

Chamonix le 08/12/2018

Le président  
Michel BAZ

Le trésorier  
Nicolas SAVALLE

Le secrétaire  
Jean-Philippe BLAISE